



MINISTERE DES TRANSPORTS

**AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 20 MAR 2014

Décision n° 00000989 /ANAC/DCSC/DAJR
portant amendement n° 1 du Guide de Délivrance du
Laissez-Passer « RACI 4105 »

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Convention relative à l'aviation civile internationale signée à Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu le Règlement n°01/2007/CM/UEMOA du 06 avril 2007 portant adoption du Code Communautaire de l'aviation civile des Etats Membres de l'UEMOA ;
- Vu l'Ordonnance n°2008-08 du 23 janvier 2008 portant Code de l'aviation civile de Côte d'Ivoire ;
- Vu le Décret n°2008-09 du 23 janvier 2008 portant réglementation de la sécurité aérienne ;
- Vu le Décret n°2008-277 du 03 octobre 2009 portant organisation et fonctionnement de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile » en abrégé (ANAC) ;
- Vu le Décret n° 2013-285 du 24 avril 2013, portant nomination du Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) ;
- Vu l'arrêté n° 0027/MT/CAB du 25 janvier 2008 fixant les modalités d'application du décret n° 2008-09 du 23 janvier 2008 portant réglementation de la sécurité aérienne ;
- Sur proposition de la Direction du Contrôle de la Sécurité et de la Certification et après avis de la Direction des Affaires Juridiques et de la Réglementation;

DECIDE

Article 1 : objet

Est adopté l'amendement n° 1 du Guide de Délivrance du Laissez-passer, codifié « RACI 4105».

Article 2 : Portée de l'amendement

L'amendement porte sur:

- la suppression de l'acceptation par l'ANAC, du laissez-passer délivré par une Autorité étrangère ;
- l'inscription de l'interdiction de transport de passager sur le modèle de Laissez-passer.

Article 2 : Date d'entrée en vigueur et application

La présente décision qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, entre en vigueur et est applicable à compter de sa date de signature.



PJ : Note d'accompagnement

Ampliations :

- DAJR
- DCSC
- Tout exploitant



NOTE D'ACCOMPAGNEMENT

AMENDEMENT N° 1

DU

GUIDE DE DELIVRANCE DU LAISSEZ-PASSER

« RACI 4105 »

1. Pour incorporer l'Amendement n° 1 du RACI 4105 (Première édition), insérer la page de remplacement ci-jointe.

a) Page i	Liste des pages effectives
b) Page ii	Inscription des amendements et rectificatifs
c) Page iii	Tableau des amendements
d) Page vi	Table des matières
e) Annexe 1-1	Modèle de demande de laissez-passer (demande)
f) Annexe 2-1	Modèle de demande de laissez-passer, laissez-passer (recto)

2. Inscrire l'amendement n°1 à la page ii.

L'amendement est applicable à partir du 20 MAR. 2014.

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 1 Date : 20/03/2014
---	---	--

LISTE DES PAGES EFFECTIVES

N° PAGE	N° EDITION	DATE D'EDITION		N° AMENDEMENT	DATE D'AMENDEMENT
i	1	01/08/2013		1	20/03/2014
ii	1	01/08/2013		1	20/03/2014
iii	1	01/08/2013		1	20/03/2014
iv	1	01/08/2013		0	01/08/2013
v	1	01/08/2013		0	01/08/2013
vi	1	01/08/2013		1	01/08/2013
1	1	01/08/2013		0	01/08/2013
2	1	01/08/2013		0	01/08/2013
3	1	01/08/2013		0	01/08/2013
4	1	01/08/2013		0	01/08/2013
5	1	01/08/2013		1	20/03/2014
Ann 1-1	1	01/08/2013		1	20/03/2014
Ann 1-2	1	01/08/2013		0	01/08/2013
Ann 2-1	1	01/08/2013		1	20/03/2014
Ann 2-2	1	01/08/2013		0	01/08/2013

INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS

AMENDEMENTS			
N°	Applicable le	Inscrit le	par
1	-----	20/03/2014	ANAC

RECTIFICATIFS			
N°	Applicable le	Inscrit le	par



 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 1 Date : 20/03/2014
--	---	---

TABLEAU DES AMENDEMENTS

<i>Amendements</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i>
		- Adoption/Approbation - Entrée en vigueur - Application
1ere Edition	-----	
Amendement n°01		
Suppression de l'acceptation par l'ANAC, du laissez-passer délivré par une Autorité étrangère		20 MAR. 2014
Inscription de l'interdiction de transport de passager sur le modèle de Laissez-passer.		20 MAR. 2014 20 MAR. 2014



 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 1 Date : 20/03/2014
--	---	---

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES PAGES EFFECTIVES	I
INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS	II
TABLEAU DES AMENDEMENTS	III
TABLEAU DES RECTIFICATIFS	IV
LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE	V
TABLE DES MATIERES	VI
1. OBJET	1
2. APPLICABILITE	1
3. DEFINITION	1
4. DISPOSITIONS DE L'OACI ENVERS LES LAISSEZ-PASSER	2
5. CONDITIONS GENERALES DE DELIVRANCE DES LAISSEZ PASSER	3
6. VOL DE CONTROLE	4
7. VOL DE CONVOYAGE	4
8. DELIVRANCE DU LAISSEZ-PASSER	4
ANNEXE 1: MODELE DE DEMANDE DE LAISSEZ -PASSER	1
ANNEXE 2: MODELE DE LAISSEZ PASSER (PERMIT TO FLY)	1

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 1 Date : 20/03/2014
---	--	---

ANNEXE 2: MODELE DE LAISSEZ PASSER (PERMIT TO FLY)

FIGURE 1.1 LAISSEZ PASSER (RECTO)

LAISSEZ-PASSER PERMIT TO FLY

1 - Marque de nationalité et d'immatriculation <i>Nationality & registration marks</i>	2 - Constructeur et désignation de type de l'aéronef <i>Manufacturer and designation of aircraft</i>	3 - N° de série de l'aéronef <i>Aircraft serial number</i>		
4 - Catégorie (Category) : Mention d'emploi : <i>Mention of employment</i>				
5 - il est attribué à (Granted to):				
6 - Aux fins de (In order to) : ☐ Expérimentation (<i>Flight tests</i>) ☐ Convoyage (<i>Ferry flight</i>) de ☐ Autres cas (<i>Other purposes</i>): ☐ Vol de Contrôle (<i>Flight check</i>) à				
7 - Validité de ce document Du : Au : inclus <i>Validity of this document From To included</i> à moins que cette validité ne soit suspendue ou révoquée - <i>Unless this validity is suspend or revoked</i>				
8 - Documents associés au présent Laissez-Passer (Documents associated with this permit to fly) :				
9 - Limitations (Voir Annexe Laissez-Passer): <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Limitation au territoire Ivoirien (<i>Limited to Côte d'Ivoire</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Présentation publique autorisée (<i>Air show authorised</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes </td> </tr> </table>			Limitation au territoire Ivoirien (<i>Limited to Côte d'Ivoire</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes	Présentation publique autorisée (<i>Air show authorised</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes
Limitation au territoire Ivoirien (<i>Limited to Côte d'Ivoire</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes	Présentation publique autorisée (<i>Air show authorised</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes			

NB : Le transport de passager n'est pas autorisé/*Passengers not authorised.*

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 1 Date : 20/03/2014
---	---	--

ANNEXE 1: MODÈLE DE DEMANDE DE LAISSEZ -PASSER

DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER <i>APPLICATION FOR PERMIT TO FLY</i>

Je soussigné/*I hereby* :

Nom/*Surname Name*:Prénoms/*First name*:.....

Raison sociale/*Commercial Name*:

Agissant en qualité de : propriétaire, utilisateur, mandataire de/*Acting as owner, user, agent of* :

Adresse/*Address*:

Demande une autorisation pour effectuer le vol spécial/*Request authorization to perform the special flight*

De/*From* :à/*to* :

(Aérodrome de départ/*Departure airport*)

(Aérodrome d'arrivée/*Arrival airport*)

Au fins de/ *in order to* :

- Expérimentations/*flight tests*
- convoyage/*ferry flight*
- vol de contrôle/*flight check*
- Autres cas/*Other purposes*

Concernant l'appareil/*For the aircraft* :

Marque/*Model* : Type/*Type* : Numéro de série/*Serial Number* :

Immatriculé/*Registered* :

Port d'attache/*Port of registry* :

Date et lieu de la dernière visite de renouvellement du CDN/*Date and place of last Certificate renewal visit*:

Le/*on* : à/*at* : date limite de validité/*date and validity limit* :

Nom et adresse de l'atelier qui assure régulièrement l'entretien de l'appareil:

Name and address of the workshop which performs regular maintenance of the aircraft:

.....

La situation de l'appareil est actuellement la suivante/*The state of the aircraft is as follows* :

Heures totales/*Total Hours* :Heures depuis opération de grand entretien/ *Hours since major overhaul* :

Type de la dernière opération d'entretien/ *Type of last maintenance operation* :Date :

Description des contrôles effectués en vue de préparer l'appareil pour le vol spécial :

Description of checks performed to prepare the aircraft for the special flight:

.....



MINISTERE DES TRANSPORTS

AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DE CÔTE D'IVOIRE

Réf. : RACI 4105

GUIDE DE DELIVRANCE DU LAISSEZ-PASSER

« RACI 4105 »

Approuvé par le Directeur Général et publié sous son autorité

Première édition – Août 2013

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
---	---	--

LISTE DES PAGES EFFECTIVES

N° PAGE	N° EDITION	DATE D'EDITION		N° AMENDEMENT	DATE D'AMENDEMENT
i	1	01/08/2013		0	01/08/2013
ii	1	01/08/2013		0	01/08/2013
iii	1	01/08/2013		0	01/08/2013
iv	1	01/08/2013		0	01/08/2013
v	1	01/08/2013		0	01/08/2013
vi	1	01/08/2013		0	01/08/2013
1	1	01/08/2013		0	01/08/2013
2	1	01/08/2013		0	01/08/2013
3	1	01/08/2013		0	01/08/2013
4	1	01/08/2013		0	01/08/2013
5	1	01/08/2013		0	01/08/2013
Ann 1-1	1	01/08/2013		0	01/08/2013
Ann 1-2	1	01/08/2013		0	01/08/2013
Ann 2-1	1	01/08/2013		0	01/08/2013
Ann 2-2	1	01/08/2013		0	01/08/2013

f

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
---	--	---

TABLEAU DES AMENDEMENTS

<i>Amendements</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i>
		- <i>Adoption/Approbation</i> - <i>Entrée en vigueur</i> - <i>Application</i>

1ere Edition

22 AOUT 2013

23 AOUT 2013

31 AOUT 2013

f

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
---	---	--

TABLEAU DES RECTIFICATIFS

Rectificatif	Objet	Date de publication

f

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
---	--	---

LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

Référence	Source	Titre	N° Révision	Date de Révision
RACI 4001	ANAC	Règlement aéronautique de côte d'ivoire relatif aux conditions de navigabilité des aéronefs	3 ^{ème} édition	Juillet 2013
Règlement N°07/2005/CM/UEMOA	UEMOA	Relatif aux certificats de navigabilité des aéronefs civils dénommé Règlement Communautaire CDN	1ère Edition Rév. 0	16 septembre 2005
Procédure 001611/ANAC/NOA	ANAC	Procédure de délivrance de Laissez-Passer		14/12/2007
Doc 9760 Vol 1	OACI	Manuel de Navigabilité	1 ^{ère} édition	2001



 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
--	---	---

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES PAGES EFFECTIVES	I
INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS	II
TABEAU DES AMENDEMENTS	III
TABEAU DES RECTIFICATIFS	IV
LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE	V
TABLE DES MATIERES	VI
1. OBJET	1
2. APPLICABILITE.....	1
3. DEFINITION	1
4. DISPOSITIONS DE L'OACI ENVERS LES LAISSEZ-PASSER.....	2
5. CONDITIONS GENERALES DE DELIVRANCE DES LAISSEZ PASSER	3
6. VOL DE CONTROLE	4
7. VOL DE CONVOYAGE.....	4
8. DELIVRANCE DU LAISSEZ-PASSER	4
ANNEXE 1: MODELE DE DEMANDE DE LAISSEZ -PASSER	ANN 1-1
ANNEXE 2: MODELE DE LAISSEZ PASSER (PERMIT TO FLY)	ANN 2-1

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
--	---	---

1. OBJET

Ce document a pour objet d'exposer les exigences pratiques liées à la délivrance d'un Laissez-passer à un aéronef.

Un Laissez-passer est généralement émis quand un certificat de navigabilité est temporairement invalide, par exemple suite à des dommages, ou quand un certificat de navigabilité ne peut pas être délivré par exemple quand l'aéronef ne répond pas aux exigences de navigabilité applicables ou lorsque la preuve de conformité à ces exigences n'est pas encore fournie, et que cependant l'aéronef est capable d'effectuer des vols en toute sécurité.

2. APPLICABILITE

Le présent guide est applicable aux aéronefs immatriculés en Côte d'Ivoire. Il ne traite pas les autorisations sollicitées par les POA et DOA (Organismes de Production et de Conception d'aéronefs).

3. DEFINITION

ANAC : Autorité Nationale de l'Aviation Civile

Autorité : Autorité de l'Aviation Civile d'un Etat tiers.

CDN : Certificat de Navigabilité

DOA : Organisme de Conception d'Aéronefs

DR : Dirigeant Responsable

Laissez Passer: titre de navigabilité qui peut être délivré à un aéronef pour effectuer certains types de vols, éventuellement en mentionnant des limitations supplémentaires.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale

POA : Organisme de Production d'Aéronefs

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
--	---	---

4. DISPOSITIONS DE L'OACI ENVERS LES LAISSEZ-PASSER

Un Laissez-Passer est délivré dans les cas suivants, à condition que la sécurité du vol reste assurée :

- a) **déplacer l'aéronef** vers un lieu où doivent avoir lieu des réparations, modifications, des travaux de maintenance, ou vers un lieu d'entreposage,
- b) **exportation d'un aéronef**, à condition d'avoir recueilli l'accord des Etats concernés,
- c) **évacuer l'aéronef** d'une zone présentant un danger imminent ou en cas de force majeure,
- d) pour toute autre raison invoquée par l'ANAC ou à tout autre moment déterminé par l'ANAC.

Les limitations suivantes sont essentielles pour toutes les autorisations spéciales de vol:

- a) une copie de l'autorisation devrait être disponible dans l'aéronef lorsque celui ci vole conformément à cette autorisation,
- b) les marques d'immatriculation attribuées à l'aéronef devraient être disposées sur l'avion conformément au Règlement RACI 4000,
- c) aucune personne ou aucun bien ne devrait être transporté à bord contre rémunération,
- d) aucune personne ne devrait être transportée à bord, à moins qu'elle soit indispensable à la conduite du vol et n'ait été avisée de la teneur de l'autorisation et de l'état de navigabilité de l'aéronef,
- e) les personnes pilotant l'aéronef devraient toutes avoir des licences en cours de validité et délivrées ou validées par l'ANAC,
- f) tous les vols devraient se conformer au(x) règlement(s) applicable(s) dans les Etats dont les territoires doit être survolés ou utilisés pour atterrissage,



 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
--	---	---

- g) tous les vols devraient éviter les zones de forte densité de circulation ou de population dans lesquelles ils pourraient mettre en danger des personnes ou des biens,
- h) tous les vols devraient être accomplis dans les limites prescrites par le Manuel de vol accompagné de ses suppléments relatifs à l'autorisation spéciale,
- i) tous les vols devraient avoir lieu avant la date d'expiration de l'autorisation spéciale,

Si le vol implique des opérations au-dessus d'Etats autres que l'Etat de Côte d'Ivoire, l'exploitant doit obtenir les autorisations des Autorités de ces Etats avant d'accomplir le vol.

5. CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉLIVRANCE DES LAISSEZ PASSER

- a) Les Laissez-Passer sont émis et délivrés au nom de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile
- b) Les Laissez-Passer peuvent être délivrés dans les cas suivants :
 - Pour permettre des vols de contrôle
 - Pour permettre des vols de convoyage
- c) L'autorisation préalable de survol avec un Laissez-Passer de l'espace aérien de tous les Etats survolés doit leur être demandée. La demande est effectuée auprès des Autorités des Etats survolés.
- d) Il appartient à l'exploitant de faire valider le Laissez-Passer par les Autorités des Etats survolés.

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
--	---	---

6. VOL DE CONTROLE

Les Laissez-Passer pour vols de contrôle peuvent être délivrés dans les cas suivants :

- a) soit en vue de la remise en situation V (Valide) du certificat de navigabilité d'un aéronef qui a été mis en situation R (Retiré) (ou pour lequel la période de validité du CDN est expirée) pour une raison quelconque,
- b) soit, sous toutes réserves jugées utiles, à des aéronefs en cours d'expérimentation,
- c) soit suite à une modification majeure nécessitant un vol de contrôle.

7. VOL DE CONVOYAGE

Les Laissez-passer pour vols de convoyage peuvent être délivrés dans les cas suivants :

- a) soit pour des aéronefs dont la validité du certificat de navigabilité est périmée,
- b) soit pour des aéronefs placés en situation «R»,
- c) soit pour des aéronefs en cours d'importation et dont le CDN n'a pas encore été délivré.

8. DÉLIVRANCE DU LAISSEZ-PASSER

La procédure de délivrance d'un Laissez-passer est déclenchée par l'Exploitant/Utilisateur. Une demande d'autorisation de vol spécial doit être présentée de la manière prescrite par l'ANAC et contenir au minimum les renseignements ci-après :

- a) Nom et adresse du propriétaire inscrit au registre d'immatriculation,
- b) Marque, modèle, numéro de série et marque d'immatriculation de l'aéronef,
- c) Objet du vol,
- d) Itinéraire envisagé,
- e) Equipage nécessaire pour la conduite de l'aéronef,
- f) Détails de la non-conformité avec les spécifications de navigabilité applicables,

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
--	---	---

- g) Toute restriction que le postulant juge nécessaire à la sécurité du vol,
- h) Tout autre renseignement jugé nécessaire par l'ANAC pour prescrire les limitations opérationnelles.

Etant donné qu'une autorisation de vol spécial est délivrée pour un vol qui peut ne pas satisfaire aux normes de navigabilité établies par l'OACI et/ou par l'Etat de Côte d'Ivoire, des limitations appropriées seront prescrites pour réduire au minimum les risques encourus par les personnes ou les biens. Pour permettre la détermination de ces limitations, l'ANAC peut procéder à des inspections ou essais appropriés, ou prescrire au postulant de faire ces inspections ou essais. Etant donné les différents types de vol dont il peut s'agir, les limitations détaillées peuvent présenter certaines différences. Dans tous les cas :

- a) L'Inspecteur vérifiera si l'aéronef peut accomplir le vol prévu dans des conditions de sécurité satisfaisantes avant de délivrer le Laissez-Passer.
- b) L'Inspecteur exigera, avant de délivrer le Laissez-Passer, les éventuelles conditions nécessaires pour l'exécution de ce vol.
- c) Les restrictions et limitations relatives à ce vol seront marquées sur le Laissez-Passer.

9. LAISSEZ-PASSER DELIVRE PAR UNE AUTORITE

L'ANAC accepte un Laissez-Passer délivré par une Autorité étrangère lorsque les conditions qui ont permis sa délivrance sont équivalentes ou supérieures aux exigences minimales définies dans la doc 9760, Volume 1 de l'OACI.

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
---	---	--

ANNEXE 1: MODÈLE DE DEMANDE DE LAISSEZ -PASSER

DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER <i>APPLICATION FOR PERMIT TO FLY</i>

Je soussigné/*I hereby* :

Nom/*Surname Name*:Prénoms/*First name*:.....

Raison sociale/*Commercial Name*:

Agissant en qualité de : propriétaire, utilisateur, mandataire de/*Acting as owner, user, agent of* :

Adresse/*Address*:

Demande une autorisation pour effectuer le vol spécial/*Request authorization to perform the special flight*

De/*From* :à/*to* :

(Aérodrome de départ/*Departure airport*)

(Aérodrome d'arrivée/*Arrival airport*)

- En vue d'un renouvellement de Certificat de Navigabilité (CDN):

For the renewal of Airworthiness Certificate:

- En vue de rejoindre l'atelier :

To join the workshop

Concernant l'appareil/*For the aircraft* :

Marque/*Model* : Type/*Type* : Numéro de série/*Serial Number* :

Immatriculé/*Registered* :

Port d'attache/*Port of registry* :

Date et lieu de la dernière visite de renouvellement du CDN/*Date and place of last Certificate renewal visit*:

Le/*on* : à/*at* : date limite de validité/*date and validity limit* :

Nom et adresse de l'atelier qui assure régulièrement l'entretien de l'appareil:

Name and address of the workshop which performs regular maintenance of the aircraft:

La situation de l'appareil est actuellement la suivante/*The state of the aircraft is as follows* :

Heures totales/*Total Hours* :Heures depuis opération de grand entretien/*Hours since major overhaul* :

Type de la dernière opération d'entretien/*Type of last maintenance operation* :Date :

Description des contrôles effectués en vue de préparer l'appareil pour le vol spécial :

Description of checks performed to prepare the aircraft for the special flight:

.....

.....

.....

.....

.....

f

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
---	---	--

Liste des travaux restant à effectuer avant le vol spécial / résultats à atteindre :

List of remaining tasks to be performed before the special flight/Deliverables

.....

.....

.....

.....

Référence et nature des consignes de navigabilité non appliquées :

Reference and type of Airworthiness Directive not applied:

.....

.....

.....

Nature des travaux de réparation effectués en vue du vol spécial (suite à un accident) :

Type of repair work carried out for the special flight (due to an accident)

.....

.....

.....

Période prévue du vol/ *Period scheduled for the flight:*

Le vol sera effectué sous la responsabilité de/*The flight will be conducted under the responsibility of:*

Pour informations complémentaires/*For more information:*

Numéro TEL/*TEL Number* : N° FAX/*FAX number* :

E-Mail/*Courriel*:

<u>CADRE RESERVE AU DEMANDEUR</u> <u>RESERVE UNDER APPLICANT</u> J'atteste de l'exactitude des renseignements concernant l'état de navigabilité et engage ma responsabilité sur les travaux effectués en vue de la mise en état de l'aéronef pour le vol spécial. Le propriétaire est tenu informé de cette demande et de l'aptitude au vol de son appareil. <i>I certify the accuracy of the information about the Airworthiness and commit on the work done for the release to service of the aircraft for the special flight. The owner shall be informed of that request and the airworthiness of the aircraft.</i> Fait à/<i>Issued at</i> :le/<i>on</i> : Signature/<i>Signature</i>	<u>CADRE RESERVE AU BUREAU NAVIGABILITE</u> <u>RESERVE UNDER AIRWORTHINESS BOFFICE</u> Avis et observations éventuelles de l'Inspecteur : <i>Any opinion and comments of the inspector</i> Fait à/<i>Issued at</i> :le/<i>on</i> : Signature/<i>Signature</i>
---	--



 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
---	--	---

ANNEXE 2: MODELE DE LAISSEZ PASSER (PERMIT TO FLY)

FIGURE 1.1 LAISSEZ PASSER (RECTO)

LAISSEZ-PASSER PERMIT TO FLY

1 - Marque de nationalité et d'immatriculation <i>Nationality & registration marks</i>	2 - Constructeur et désignation de type de l'aéronef <i>Manufacturer and designation of aircraft</i>	3 - N° de série de l'aéronef <i>Aircraft serial number</i>
4 - Catégorie (Category) : Mention d'emploi : <i>Mention of employment</i>		
5 - il est attribué à (Granted to):		
6 - Aux fins de (In order to) : ☐ Expérimentation (<i>Flight tests</i>) ☐ Convoyage (<i>Ferry flight</i>) de ☐ Autres cas (<i>Other purposes</i>): ☐ Vol de Contrôle (<i>Flight check</i>) à		
7 - Validité de ce document Du : Au : inclus <i>Validity of this document From To included</i> à moins que cette validité ne soit suspendue ou révoquée - <i>Unless this validity is suspend or revoked</i>		
8 - Documents associés au présent Laissez-Passer (Documents associated with this permit to fly) :		
9 - Limitations (Voir Annexe Laissez-Passer):		
Limitation au territoire Ivoirien (<i>Limited to Côte d'Ivoire</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes	Présentation publique autorisée (<i>Air show authorised</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes	Transport de passagers autorisé (<i>Passenger authorised</i>) Non ☐ No Oui ☐ Yes

 Autorité Nationale de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire	Guide de Délivrance du Laissez-Passer « RACI 4105 »	Edition 1 Date : 01/08/2013 Amendement 0 Date : 01/08/2013
--	---	---

FIGURE 1.2 : LAISSEZ-PASSER (VERSO)

Ce Laissez-Passer doit être à bord de l'appareil lors de tout vol
This Permit to fly must be carried on board during all flights

a. Le bénéficiaire indiqué au (paragraphe 2) est responsable du respect des règlements applicables et des limitations imposées. <i>The holder quoted in (paragraph 2) is responsible to insure compliance with the applicable requirements and imposed limitations.</i>
b. Lorsqu'il n'est pas limité au territoire de l'Etat de Côte d'Ivoire, ce Laissez-Passer permet les vols internationaux sous réserve de sa validation par les autorités compétentes des pays survolés. <i>When this Permit is not limited to Côte d'Ivoire territory, it authorizes international flights subject to validation by competent authorities of overflown countries</i>
c. Lorsque le transport de passagers est interdit, il est interdit de transporter d'autres personnes que le personnel navigant ou technicien du constructeur de l'appareil, ou de ses sous-traitants, ou de leurs clients, ou du titulaire de ce Laissez-Passer, ou des services officiels ou de leurs organismes délégués, ou toute autre personne ayant reçu une autorisation particulière de l'Autorité de l'Administration de l'Aviation Civile. Dans tous les cas, le transport de personnes contre rémunération est interdit. <i>When passengers on board are forbidden, it is forbidden to carry other persons than the flight crew and technicians of the manufactured of the aircraft, or of the subcontractors/suppliers, or of the customers, or of the holder of this permit, or of the authority or of an organisation delegated by CAA, or any other people having been specifically authorized by CAA.</i> <i>In any case, transport of fare paying passengers is forbidden.</i>
d. L'autorisation de convoyage comprend un ou des vols de réception technique à l'aérodrome de départ et le convoyage proprement dit, avec les escales techniques indispensables. <i>The Ferry Flight Permit includes one or more check flights at departure airport and the ferry flight itself, with the necessary technical stopovers.</i>
e. Ce document vaut un Laissez-Passer de Nuisance lorsqu'un tel document est nécessaire. <i>This document worth a Noise Permit to Fly when such a document is required.</i>
f. Ce document ne permet pas l'inscription au Registre d'Immatriculation national sauf si indiqué au (paragraphe 6). <i>This document does not allow registration except if mentioned in (paragraph 6)</i>
g. Le présent document ne dispense pas des formalités de douane et de police. <i>This document does not exempt from customs and police clearance</i>
h. Sauf accord spécifique mentionné dans les documents associés (paragraphe 5), l'utilisation de l'aéronef doit être faite conformément aux règles d'exploitation des aéronefs y compris aux règles sur les licences. <i>Outside of a specific agreement quoted in the associated documents (paragraph 5), the operation of the aircraft must be in accordance with the operational rules, including the rules relative to licences.</i>
i. Le vol au-dessus de villes ou zones de population dense est interdit lors des vols à hauts risques. <i>Flight over cities and congested areas is forbidden during high-risk tests.</i>

— FIN —

